

Sur le bulletin de Pâques, j'ai parlé des chiots que l'on nous abandonne à 7 ou 8 semaines et plus... Il n'est pas question de pratiquer l'euthanasie. D'abord, nos vétérinaires n'accepteraient pas de le faire ; et nous ne pouvons pas proposer uniquement des chiens âgés à l'adoption. Ils resteraient au refuge et les gens iraient acheter des chiots chez les éleveurs, dont les annonces d'animaux à vendre ne manquent pas, même si le prix d'un chiot est généralement de 4 000 F et plus...

Au refuge, pas de naissance, sauf si l'animal attend ses petits lorsqu'il entre au refuge, comme ce fut le cas pour « Fifille » qui a eu 5 chiots, placés très facilement, au prix de 700 F. Les frais de vétérinaire déduits, il reste 450 F pour le refuge.

Pour le moment, pas de souci de nourriture.

Je voudrais terminer sur une note gaie : en 1995, une petite chienne caniche de 5 ans avait été abandonnée. Elle boitillait suite à un accident. Nous l'avions placée chez une dame seule où elle a vécu heureuse jusqu'au décès de celle-ci. Depuis novembre, elle était à nouveau ici, avec 3 ans de plus... Et puis il y a deux semaines, une dame téléphone pour adopter une petite chienne, pas trop remuante, elle-même étant âgée de 85 ans. J'ai tout de suite pensé à « Tékila » (c'est son nom). Le courant est bien passé ! Elle fait des promenades avec sa nouvelle maîtresse et dort sur le canapé. Elles sont très heureuses toutes les deux.

Pour que le refuge continue à rendre les chiens et chats heureux, votre aide nous est précieuse. Merci de continuer à le soutenir.

S'il vous plaît, si vous faites un virement de votre compte courant postal, écrivez toujours un mot au dos du talon, avant de l'envoyer directement au centre de chèques. Le talon m'est envoyé avec la feuille de décompte uniquement si vous y avez inscrit une mention manuscrite. C'est la seule possibilité que j'ai de vous identifier et de vous remercier. Nous le faisons à chaque fois, sauf si vous avez précisé « I.R. » (inutile de répondre).

Amitiés,

Simonne MILLOT.



REFUGE DU MORDANT

B.P. 94 - 54204 TOUL Cedex

C.C.P. 1539-29 S NANCY - Tél. : 03.83.43.01.48

JUIN 1998

REFUGE DU MORDANT



« DAISY » - Femelle de 8 ans



« BANDIT » - Mâle de 6 ans

Vous m'avez souvent demandé de faire des parrainages. Voici quelques-uns de nos pensionnaires qui finiront leur vie au refuge. Merci pour eux...

Chers amis,

Depuis Pâques, pas de grands événements. C'est un bulletin court, cette fois-ci. Pas de travaux en cours, toujours les finances à équilibrer. Les adoptions sont au ralenti, mais les abandons suivent toujours : du 12 mars au 15 mai, 5 chiens trouvés et 41 abandonnés. Beaucoup ont 1 an ou 2. Mais il y a aussi ceux qui resteront au refuge, ce sont les chiens trop âgés. Notre effectif est de ce fait toujours à peu près le même. Pourtant, ces chiens ont plu... un certain temps... Nous avons eu : 2 croisés Berger de 9 ans ; 1 Malinois de 5 ans ; 1 Husky de 4 ans ; 1 Montagne des Pyrénées de 6 ans... Quelques adoptions : un Epagneul de 7 ans, abandonné le 24 mars, adopté le 28 avril ; un croisé Doberman de 4 ans, abandonné le 23 mars, adopté le 21 avril et un Pinscher de 5 ans, abandonné le 17 avril, adopté le 2 mai. Pour nous, ce sont de bonnes adoptions. Les personnes qui abandonnent leur animal ont toujours de bons prétextes, mais où est la vérité ? Il est vrai que dans la seule région de Toul, les militaires sont nombreux ; lorsqu'ils sont mutés dans une autre ville et se retrouvent en appartement, il leur est bien difficile d'emmener leur chien s'il a l'habitude de vivre dans une maison et de s'ébattre dans un jardin... Au moment même où j'écris cela, le téléphone sonne : c'est pour l'abandon d'un Bobtail de 9 ans. Le chien se retrouve en appartement ; il en souffre et devient agressif... Que faire ? Refuser de l'accueillir au refuge ? Où ira-t-il ? Certaines personnes ont vraiment de la peine de devoir abandonner leur animal et ne le font pas de gaieté de cœur. Comme cette dame âgée qui vient au refuge avec un croisé Griffon de 14 ans ; son mari est décédé. Elle doit entrer dans une maison de retraite où, hélas, les animaux ne sont pas acceptés.

Les chats ont le même sort. Nous en sommes à 9 abandons. Ils ont entre 6 mois et 4 ans. Là aussi, les adoptions sont bizarres, puisque nous plaçons plus facilement les adultes. Pour preuve, une chatte de 3 ans arrivée le 16 avril et adoptée le 2 mai ; et une autre de 4 ans, entrée le 29 avril, adoptée le 6 mai. Une autre chatte de 7 mois a été adoptée le jour de son entrée ! Celles-ci n'ont pas été perturbées par la vie en chatterie ! Nous avons eu des nouvelles : tout se passe bien.

Ceux qui restent au refuge sont dans l'herbe, bien au frais, car ces jours-ci nous avons eu très chaud. Si nous bénéficions du même temps cette semaine, tous les chiens sans exception seront baignés. Cette opération se répétera plusieurs fois jusqu'au mois de septembre. Avec la désinfection régulière des niches, nous évitons les parasites et les problèmes de peau. L'achat d'une tondeuse en avril permet de faire l'entretien des « grands poils ».



« FRIPPON » - Mâle de 6 ans



« PUPUCE » - Femelle de 7 ans



« CARMEL » - Mâle de 6 à 7 ans



« MOUMOUSSE » - Mâle de 8 ans



« SYBELLE » - Femelle de 6 ans



« MARGOTTE » - Femelle de 9 ans



« LUTÈCE » - Femelle de 9 ans



« FLORETTE » - Femelle de 10 ans